

Attention : Le CSP nous informe que le taux d'activité réduite des équipes a un impact sur les délais de réponse aux mails et le traitement des dossiers, merci pour votre patience et votre compréhension.

Mise à jour de vos ayants droit et partenaires de voyage dans GPNet :

Deux possibilités s'offrent à vous, par courriel ou par courrier, en précisant vos nom, prénom et matricule AF :

- courriel : mail.gestion.administrative@airfrance.fr

Perte ou vol de votre carte Air France :

- Perte : envoyez une déclaration sur l'honneur,
0 Vol : faites parvenir une copie de votre déclaration.